Les échos

De Ver Sur Launette – Loisy

SOMMAIRE

Editorial	P 1
Etat civil	P 2
Agenda	P 2
Compte rendu du Conseil Municipal	P 3
Enfance / Ecole	P 5
Nos aînés	P 6
CCAS	P 6
Manifestations	P 7
Associations	P 7
Travaux/Environnement	P 8
Rappels civiques	P 11
Informations diverses	P 11
Jeux	P 16

N°32 : AVRIL 2022

Editorial

Mesdames, Messieurs,

L'année 2022 est déjà entamée depuis trois mois. L'hiver a laissé la place, mi-mars, au soleil pour qu'il reprenne ses quartiers et fasse scintiller notre village et notre moral. Nous en avions le plus grand besoin dans ce contexte incertain. C'était sans compter sur le retour de la neige et du froid en ce 1er avril.

Depuis le début de l'année, je sais combien la situation sanitaire a été compliquée à gérer pour bon nombre d'entre vous et je ne vous cache pas que ce fut également le cas pour vos élus et agents municipaux, partagés entre appliquer les lois et, au contraire, vous faciliter la vie.
Le nouveau protocole sanitaire a empoisonné votre quotidien. Pour les parents, vous avez vécu un véritable parcours du combattant ! Ces mesures sanitaires ne sont malheureusement pas décidées par la municipalité. Les agents et élus communaux ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de l'absence d'un enseignant non remplacé, ou de l'obligation, pour les parents, de venir récupérer leurs enfants en urgence et de les faire tester car le brassage entre classes était interdit.
Parmi le personnel communal, plusieurs ont contracté le virus depuis que le port du masque n'est plus obligatoire dans les écoles. Cependant, la municipalité a mis en place du personnel de remplacement pour assurer le service du périscolaire et de la cantine.

Alors que nous commencions à vivre une accalmie des contaminations COVID et que nous pouvions espérer une amélioration de la situation économique, voilà que la guerre est à nos portes.

La situation est préoccupante, même si la France et ses alliés ne rentrent pas directement dans ce conflit, nous allons malheureusement, a minima, être victime de conséquences économiques. Pour les plus fragiles qui sont déjà victimes de l'envolée des prix de l'énergie et des produits de première nécessité,

nous pouvons craindre une nouvelle dégradation du pouvoir d'achat. J'espère vivement que la diplomatie permettra des négociations ramenant la paix et soutenant la démocratie.

Néanmoins, même fortement perturbée, la campagne des présidentielles se poursuit. Nous avons besoin plus que jamais d'expression démocratique, aussi je vous invite à venir exprimer votre choix aux élections présidentielles les 10 et 24 avril et législatives au mois de juin.

Vos élus, malgré ce contexte politique national, poursuivent leurs actions.
Les travaux de la mairie avancent. Vous avez pu apercevoir depuis mi-janvier l'édification des murs, de la toiture, la pose des menuiseries extérieures…
L'aménagement paysager du cimetière se poursuit. En mars, une jardinière a été créée dans une allée afin d'y planter des vivaces pour troquer son apparence minérale contre un look plus accueillant et végétal. D'autres aménagements interviendront ultérieurement.
Les activités culturelles ont repris et vont se poursuivre. La brocante et la fête du village referont leur apparition cette année pour le bonheur du plus grand nombre.

Enfin, à l'arrivée des beaux jours et des travaux de bricolage, de tonte et de jardinage, je vous invite à faire preuve de civilité en respectant les horaires d'utilisation des engins à moteur. Les feux pour brûler les déchets verts sont également interdits. Ceci pour le bien-être de tous.
De plus, pour rappel, le dépôt des déchets en dehors des bacs de collecte est interdit. Il est regrettable de constater encore trop souvent des dépôts sauvages de déchets et des bacs de collecte non rentrés.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un excellent printemps.

Bien respectueusement,

Betty COËLLE
Maire

Horaires d'ouverture de la Mairie au public :

Lundi :	14 H – 18 H
Mardi	14 H – 18 H
Mercredi	10 H – 12 H
Jeudi :	Fermé
Vendredi :	14 H – 18 H

Le samedi sur rendez-vous

Vous pouvez également contacter le secrétariat au
03 44 54 01 69
UNIQUEMENT durant ces horaires.

ETAT CIVIL

Naissances :

- Siena GÜNES le 05/02/2022
- Mya TONNA GOSSET le 16/03/2022
- Lilya BOUABDELLAH le 18/03/2022

Toutes nos félicitations aux parents.

Décès :

- Catherine LALLEMANT le 07/01/2022
- Daniel LANGLOIS le 07/03/2022

Toutes nos condoléances aux familles

AGENDA

- **Dimanche 10 et 24 avril 2022 : 1er et 2nd tour des élections présidentielles (8h-19h)**
- **Dimanche 17 avril : Chasse aux œufs (RDV Bibliothèque de Loisy à 10h)**
- **Du 30 avril au 2 mai : Fête du village (fête foraine)**
- **Samedi 30 avril : Feu d'artifice**
- **Dimanche 1er mai : Brocante à Ver sur Launette**
- **Dimanche 15 mai : Découverte du village avec le PNR Oise-Pays de France (Balade pédestre)**
- **Jeudi 9 juin : Sortie des aînés à Giverny**
- **Dimanche 12 juin : Sortie Vélo / balade en forêt**

Compte rendu du Conseil Municipal

Conseil Municipal du mardi 15 mars 2022

1. Devis travaux nouvelle mairie pour l'eau potable, l'assainissement et électricité.

La future mairie doit faire l'objet d'un raccordement à l'eau potable, à l'assainissement et à l'électricité.

- Deux devis ont été reçus de notre délégataire, la société SUEZ :
  Branchement eau potable :
  2 834,89 euros TTC
  Branchement eaux usées :
  3 819,78 euros TTC

- Un devis de raccordement électrique de la société ENEDIS va être reçu dans les prochains jours pour un montant forfaitaire de 1 331,28 euros.

2. Devis abattage bordure arbres STEP.

Un sinistre a eu lieu lors de la dernière tempête d'octobre 2021. Un arbre est tombé sur la clôture et le bâtiment « ancien abattoir ». De plus, d'autres arbres sont tombés sur le chemin menant à la station d'épuration, et SUEZ, le délégataire en charge de l'entretien de la STEP nous a demandé d'intervenir pour dégager le chemin d'accès.

L'entreprise STK Environnement a fait parvenir un devis pour sécuriser le chemin d'accès à la station d'épuration. Il s'avère que tous les frênes sont malades.
Le devis s'élève à 6 200€ HT.

3. Modification des statuts de la CCPV.

La dernière révision des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Valois a été approuvée par délibération du Conseil Communautaire en date du 25 mars 2021 puis actée par arrêté préfectoral en date du 24 juin 2021 (évolutions mineures de rédaction, et prise de la compétence Mobilité).

Depuis lors, après un travail de plusieurs années pour établir un diagnostic de la situation, ainsi que pour fixer une feuille de route d'harmonisation des différents modes de gestion existants, le Conseil Communautaire a approuvé le 24 février dernier une modification des statuts pour intégrer la Compétence Eau Potable à compter du 1er janvier 2023.
Ce transfert de compétence sera approuvé sauf si 25% des Conseils Municipaux représentant 20 % de la population s'y opposent.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur l'évolution des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Valois. Il approuve le transfert de la compétence « Eau potable » à la CCPV à compter du 1er janvier 2023 et la modification des statuts qui s'y rapporte

4. Conventions avec le Centre Socio Culturel les Portes du Valois.

Conformément aux décisions prises lors de des dernières réunions d'instance, le CSPV informe qu'il établira dorénavant les conventions basées sur le nombre d'habitants en prenant référence la publication de l'INSEE pour l'année N-1, soit 1173 habitants pour notre commune.
La mairie utilise les services du CSPV pour le Relais d'Assistance Maternelle et l'épicerie solidaire SOLIDAMI.

• Pilotage 2022, permettant aux communes d'accéder aux différents services proposés par le CSPV : coût 0,65 euros par habitant soit un total de 742,65 euros

• Relais Assistantes Maternelles (RAM) 2022 : coût 2,00 euros par habitant soit un total de 2346 euros

• SOLIDAMI : La décision sera prise par le CCAS de la commune,

5. Projet d'aménagement de lutte contre le ruissellement des eaux pluviales.

Une action de protection est demandée sur les inondations que certains habitants ont subies en juin 2018 et sur les ruissellements des eaux pluviales provenant des champs en amont qui continuent.

Historique :
Suite à de fortes précipitations d'un caractère inhabituel en juin 2018, plusieurs habitations avaient été inondées par des ruissellements d'eaux boueuses provenant des champs en amont (vidéo et photos à l'appui). L'état de catastrophe naturelle avait été retenu.

Le syndicat interdépartemental du SAGE de la Nonette a réalisé une enquête publique du 24 avril 2019 au 28 mai 2019 pour un programme d'aménagement de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols sur le bassin versant de la Launette. Dans cette étude, des travaux sont prévus sur le territoire de Ver Sur Launette afin de limiter les ruissellements des eaux.
Elle prévoit la plantation de haie champêtre sur les axes de ruissellement et la création de noues d'infiltration en amont de la haie, qui auraient pour rôle attendu de limiter les ruissellements dans les maisons en aval et de favoriser le ralentissement et la décantation des eaux avant rejet dans la rivière.

Certains propriétaires refusant les travaux préconisés, ils ont décidé l'installation de fascine vivante avec le syndicat en prévoyant l'entretien à la charge de la municipalité. Ces conventions n'ont pas été signées par la municipalité car les terrains n'appartenant pas à la mairie et une proposition d'achat de parcelles avait été proposé aux propriétaires afin d'y

réalisé les travaux préconisés dans l'étude.

Un rendez-vous avec le SAGE et madame le maire s'est tenu récemment en mairie pour rediscuter de la situation. Le syndicat a indiqué qu'il pouvait être éventuellement installé des fascines mortes nécessitant moins d'entretien, mais que cela n'empêcherait pas les inondations.

Afin de protéger les habitations et d'éviter les ruissellements, il est nécessaire de renégocier avec les propriétaires des parcelles afin de réaliser les travaux, à savoir installation de noues, plantations de haies et installation de fascine. Cette création nécessite une emprise de 6 mètres de long des chemins existants. Le dialogue avec les propriétaires étant une priorité, il est décidé de tous les recontacter afin d'acquérir les terrains pour 1.80€ du m2.

6. Délibération relative aux dépenses à imputer au compte 6232 « Fêtes et Cérémonies ».

Afin d'éviter suspension ou rejet du mandatement, concernant les dépenses imputées sur le compte "Fêtes et cérémonies », une délibération de principe autorisant l'engagement de telle catégorie de dépenses sur le compte 6232 doit être prise.

Le conseil municipal fixe les principales caractéristiques des dépenses visées :

- dépenses relatives à l'organisation des diverses cérémonies communales et cérémonies nationales,
- dépenses liées aux festivités des écoles de la commune,
- départ à la retraite d'un agent ou tout autre événement le cas échéant,
- règlement des factures des sociétés et troupes de spectacles qui interviennent lors des cérémonies et spectacles ainsi que les autres frais liés à leurs prestations

7. Avis dans le cadre de l'enquête publique de révision du plan de prévention du bruit dans l'environnement de l'aéroport Roissy CDG.

La présidente de l'ADVOCNAR a pris contact avec la mairie concernant le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de Roissy-CDG (PPBE) qui est en cours d'élaboration afin de donner notre avis.

Madame le maire indique s'être rendue en 2019 à la réunion publique qui s'était déroulée à Roissy Charles de Gaulles pour la présentation du projet d'aménagement du terminal 4 et de développement de l'aéroport CDG à l'horizon 2035/2040.

L'association considère que le plan ne permettra pas une réduction tangible des nuisances sonores aériennes. C'est la santé des administrés qui est en danger.

Le Conseil Municipal demande l'inscription des mesures évoquées dans le PPBE 2022 2026, permettant de protéger les populations survolées et de réduire les nuisances engendrées.

8. Couverture santé et prévoyance.

A partir du 1er janvier 2025 pour le volet Prévoyance et du 1er janvier 2026 pour le volet Santé la participation de l'employeur va devenir obligatoire.
Le CDG60 va lancer un appel public à concurrence en vue de conclure une convention de participation et un contrat d'assurance collectif à adhésion facultative des employeurs publics territoriaux et de leurs agents, destiné à couvrir les frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident et destiné à couvrir la perte de salaire en cas de maladie ou d'accident ou de verser un capital décès aux ayants-droits de l'agent ou à lui-même en cas de perte totale et irréversible d'autonomie (risque « prévoyance ») pour un effet en 2023.

Afin de bénéficier de couvertures d'assurance santé et prévoyance de bonne qualité avec un prix attractif du fait de la mutualisation, il convient de donner un mandat préalable au CDG 60 afin de mener à bien la mise en concurrence pour les risques précités, étant encore rappelé que l'adhésion aux conventions de participation et aux contrats collectifs d'assurances associés reste libre à l'issue de la consultation.

Le Conseil Municipal donne mandat au CDG60 pour le lancement de deux appels publics à concurrence

9. Questions diverses.

Madame le maire indique avoir signé un devis d'Enedis pour le raccordement électrique de la nouvelle station d'épuration. Les travaux consistent à la pose d'une armoire raccordée au réseau aérien avec un branchement aéro-souterrain sur le support existant en rajoutant 10 mètres de câble pour un montant de 3 227.04€ TTC.

Un point travaux sur la nouvelle mairie est réalisé et le choix de certains détails (Menuiseries intérieures…) est décidé.

Suite à la situation de guerre en Ukraine, une famille ukrainienne est accueillie sur la commune. Madame le maire a été à leur rencontre et les deux enfants ont fait leur rentrée à l'école primaire.

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus des séances sur le site internet de la commune
http://www.versurlaunette.fr/mon-village/comptes-rendus-conseils-municipaux/

Un conseil municipal jeune en pleine action

Depuis son élection et son installation en novembre 2021, le CMJ de Ver-sur-Launette est en pleine action.

Nos onze jeunes élus du CMJ ont poursuivi leurs actions au premier trimestre 2022. Nous ne pouvons que constater qu'ils sont très investis dans leur mission. Une réunion du CMJ est organisée un lundi par mois pour mettre en valeur les idées de nos jeunes. Tous ont fait preuve d'inventivité et de solidarité dans les domaines qui leur sont chers : l'environnement, l'aide aux personnes âgées, la créativité, les jeux.

Un atelier blason a suscité la curiosité de nos jeunes élus qui ont suivi pendant près de deux heures une intervention d'une animatrice travaillant avec l'office du tourisme dans la salle du conseil municipal. Ils ont ensuite ébauché de nombreuses propositions qui vont nourrir la réflexion du conseil municipal autour de la création du futur blason de notre commune.

Le mois de mars a donné lieu à une belle participation lors de l'opération Hauts de France propres et de l'après-midi jeux.

Autant d'initiatives qu'il va convenir de poursuivre tant ils sont déterminés et investis dans leur fonction !

Guillaume GAST

Inscriptions et portes ouvertes à l'Ecole maternelle

Vous venez d'arriver sur la commune de Ver-sur-Launette ou votre enfant est né en 2019, vous devez obligatoirement passer en mairie pour réaliser une pré-inscription de votre enfant en vue de la rentrée 2022.
Ensuite, l'inscription se fera **au niveau de l'école du 25 avril au 31 mai 2022** en ayant préalablement pris rendez-vous avec la directrice de l'école maternelle de Ver (Mme Clara, 03.44.54.02.37) ou de l'école élémentaire de Eve (Mme Torrez, 03.44.21.09.54).

Différents documents seront alors demandés : fiche d'inscription complétée, livret de famille, carnet de santé et de vaccination à jour, …
Pour l'inscription au périscolaire du matin et du soir ainsi qu'à la cantine, un dossier sera remis courant juin.

La matinée portes ouvertes de l'école maternelle sera organisée le samedi 11 juin de 10h à 12h. Les professeures des écoles, les ATSEM et les élus seront présents pour faire visiter l'école, la cantine et le périscolaire.

Les élus de la commission éducation

Des détecteurs de CO2 à l'école maternelle

Dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, la municipalité a doté, début janvier 2022, les deux classes de l'école maternelle de détecteur de CO2. Ces capteurs permettent de déterminer la qualité de l'air des classes et le danger de contamination.

Dès que la lumière verte passe au rouge, l'enseignante, qui effectuait déjà de manière régulière l'aération des locaux, est avertie sur la nécessité d'ouvrir les fenêtres, quand ce ne sont pas les enfants qui le sollicitent ! Une façon pédagogique de lutter contre le virus.

Les détecteurs sont mobiles, les enseignantes peuvent les placer dans les classes, le dortoir…

A fin 2021, seul 25% des écoles étaient dotées de capteur de CO2 en France.
Pour la municipalité, la sécurité et la santé des enfants du village est une priorité.

NOS AÎNES

Repas des aînés : un moment de partage très convivial

Le jeudi 17 février 2022, les séniors qui avaient fait le choix du repas de Noel se sont retrouvés au restaurant l'Orée de la forêt.

La trentaine de personnes concernées a ainsi pu partager un agréable moment de détente et de convivialité autour d'un bon repas.

Sylvie MASTINI

INSCRIPTION DES PLUS DE 65 ANS SUR LA LISTE DES AÎNES

Si vous êtes nés en 1957 ou avant, que vous n'êtes pas inscrit sur la liste des anciens et que vous souhaitez l'être, nous vous invitons à vous rendre en mairie muni de votre avis d'imposition sur le revenu domicilié à Ver Sur Launette (les sommes imposées peuvent être masquées). Cela vous permettra de profiter du colis de Noël, repas des anciens ainsi que de la sortie annuelle organisée pour les plus de 65 ans.

C.C.A.S

SOLIDARITE : Une famille ukrainienne accueillie dans notre village

Début mars 2022, une famille ukrainienne en provenance d'Odessa, s'est installée chez des amis qui ont récemment emménagé dans notre village. Ils sont arrivés à Ver sur Launette après une traversée d'une semaine en voiture avec de nombreuses péripéties.

Afin de faciliter leur intégration, madame le Maire a été à leur rencontre pour une première prise de contact afin de centraliser les informations nécessaires sur les dispositifs dont ils peuvent bénéficier.
La municipalité a accueilli dignement cette famille. Des dons de vêtements et jouets pour Yeva ont permis de redonner le sourire à cette petite fille de 7 ans. Toute la famille et la municipalité remercient les donateurs.
Nous n'avons pas répondu favorablement à toutes les propositions.

Un peu plus d'une semaine après leur arrivée en France, Yeva et Mykhailo ont, le 11 mars, visité l'école primaire et rencontré la directrice, Madame TORREZ, où la famille a été accueillie chaleureusement. Les enfants ont fait leur entrée des classes le 14 mars dernier, avec de nombreux messages de bienvenue par leurs camarades.

Un grand merci à la famille d'accueil pour sa solidarité.

À présent, une vie nouvelle, inconnue, commence pour toutes ces personnes déplacées, choquées, perdues…

MANIFESTATIONS

Retour sur l'après-midi jeux

Le dimanche 20 mars, le CMJ était à l'origine d'un premier événement dans notre village : une après-midi Jeux de société et jeux vidéo.
C'était une demande de nos jeunes élus qui voulaient faire venir le plus grand nombre, enfants comme adultes, à la salle polyvalente pour coopérer ensemble et partager de bons moments.
Pendant plus de trois heures, une trentaine de personnes se sont relayées et ont fait découvrir des jeux traditionnels (jeux de cartes, grands jeux, …) et d'autres plus spécifiques. C'était une façon très ludique d'animer notre village. Une après-midi qui en appelle d'autres !

Guillaume GAST

Retour sur Les Hauts de France Propres

Dimanche 20 mars après midi, une trentaine de personnes étaient présentes au rendez-vous afin de participer aux Hauts de France propres.

Munis de gants et de sacs poubelle, quatre groupes se sont répartis sur le territoire de Ver sur Launette et de Loisy.
De nombreux déchets ont été ramassés, environ 4 m3, en seulement 2H30.
Beaucoup de bouteilles en verre, de canettes, des emballages plastiques et plus étonnant : un matelas, un WC, un aquarium et un baby-foot.

Le Conseil Municipal des Jeunes s'était également mobilisé pour cet événement. Merci à tous les volontaires.

Betty COËLLE

ASSOCIATIONS

Ver Loisy'r

Retour sur l'après-midi trampoline

Le samedi 26 mars, l'association Ver Loisy'r organisait une sortie kids Land et trampoline pour petits et grands à Othis. L'après-midi a été consacré à un moment de détente en famille. Les plus petits pouvaient s'amuser dans l'espace de jeux dédié. Une aire de jeux de plus de 800m2, composée de toboggans, structure tubulaire sur plusieurs niveaux, d'un terrain de football, de voiturettes, de structures gonflables.

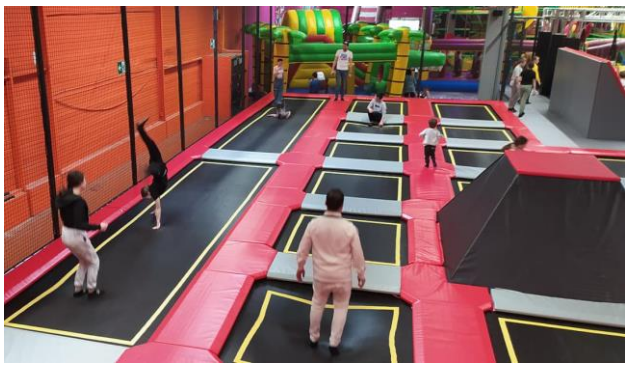

Pendant que les plus grands se sont divertis durant une heure à l'espace trampoline au sol, incliné, sur les parcours de ninja Warriors…

Chacun est reparti après un goûter, bien fatigué et avec le sourire.

Association Ver Loisy'R

Sortie Vélo, balade en forêt

L'association Ver Loisy'r vous propose une balade familiale en vélo

le dimanche 12 juin

Le départ est prévu à 10h de la place de la Croix puis petit parcours découverte en forêt et retour à la salle polyvalente vers 12h environ.

Une collation vous sera offerte.

Venez nombreux !

JOURNEE A FORT-MAHON

Ver Loisy'R vous propose une sortie en bus à destination de Fort-Mahon

le samedi 09 juillet 2022

Départ 8h30, retour vers 21h à Ver Sur Launette.

Une participation de 20 euros par adulte sera demandée, l'association invite les enfants.
Un menu tarifé dans des restaurants vous sera proposé, une pré-inscription est donc nécessaire.
Pour cela, il convient de nous communiquer les informations, nombre de personnes (adultes, enfants).

Il sera possible d'emmener votre pique-nique ou de vous restaurer par vos propres moyens.

Pré-inscription par mail : assoverloisy.r@gmail.com

La sortie est prévue pour un minimum de 35 personnes et maximum 50.

Ces 3 premiers mois ont été synonyme de 3 actions pour l'ARPE :

- **vente de chocolats de Pâques,**
- **vente de bulbes de fleurs,**
- **et notre traditionnel loto.**

Merci pour vos commandes de chocolats et de fleurs même si elles n'ont pas attiré beaucoup de personnes.

Nous avons ensuite retrouvé nos habitués mais aussi des nouveaux inscrits à notre loto. De magnifiques lots étaient à gagner comme des places pour le spectacle de Véronique Dicaire, nous remercions encore Mme Champenois pour son don.

A gagner aussi une trottinette électrique, une cafetière Nespresso. Bravo à Sylvie qui a gagné le gros lot, une TV Samsung 4K 163 cm. Félicitations à tous les gagnants.

Nous nous retrouverons à la buvette de la brocante le 1er mai et pour la kermesse des enfants en juin.

L'ARPE

GYM FORM' BIEN-ETRE

L'association Gym Form' Bien-Etre est active dans notre village et vous propose des cours de gym et sophrologie de groupe, n'hésitez pas à vous renseigner et venir essayer.

Le mercredi soir :
18h30 Renforcement musculaire
19h30 Step

Le vendredi soir :
19h00 Stretching
20h00 Sophrologie

BIBLIOTHEQUE DE LOISY

HORAIRES :
Le mercredi de 16h à 17h30
Le samedi de 11h à 12h
Ou sur RDV

De nombreux livres à emprunter gratuitement : Romans, humour, BD, contes, histoire pour tous les âges.
Venez nous rencontrer, ateliers créatifs le mercredi.

DATES À RETENIR

SORTIE EN FORET
ENTRE SOPHROLOGIE ET NATURE
LE SAMEDI 7 MAI 2022 14h à 16h

APRES-MIDI DETENTE ET RELAXATION
Salle Polyvalente
LE SAMEDI 21 MAI 2022 14h à 16h
Ces deux après-midi sont sur inscription – 10 euros/personne

Association des Jardins Familiaux de Loisy

Parcelles de 5 m x 10 m à louer dans les jardins familiaux.

Si vous souhaitez cultiver vos légumes dans un endroit calme et profiter du paysage reposant, n'hésitez pas à nous rejoindre pour participer au maintien de la culture potagère. Très bonne activité pour se ressourcer au contact de la nature.

Tél. 06 26 27 55 27

TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

L'AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE CONTINUE…

En cette fin d'hiver, début de printemps, une jardinière de plus de 30 mètres linéaires, le long du mur en entrant, a été créée par l'entreprise Vaude et le 25 mars les pépinières Chatelain sont intervenues pour des plantations afin de continuer l'embellissement du lieu. Anémones, hellébores, dryopteris, rosiers grimpants, glycine et une quinzaine d'autres plantes et arbustes ont été plantés.

Le coût de l'opération s'élève à 4 000€ et est subventionné dans le cadre de l'objectif zéro-phyto et du fonds en faveur d'une gestion écologique et paysagère des espaces boisés et du patrimoine végétal à hauteur de 80% par le Parc Naturel Oise Pays de France.
Cet aménagement est la poursuite de la plantation des quatre arbres au mois de novembre dernier.

Le cimetière développe un aspect plus paysager en accord avec l'environnement naturel.
La commune cherche à offrir un cadre plus agréable et plus aménagé à ce lieu public.

Sylvie MASTINI

Travaux de la nouvelle mairie

Construire un bâtiment en bois et matériaux isolants naturels n'est pas chose évidente en hiver. En effet, l'ennemi de ces matériaux est l'humidité ou l'eau qui provoquent une destruction des matériaux. Mais Dame Nature a plutôt été généreuse cet hiver pour aider à la construction.

La pose des murs est terminée et la toiture devrait être finie vers le 10 avril. Elle mettra le bâtiment à l'abri des pluies.
La pose des fenêtres est faite et les portes fenêtres seront posées dès que le joint thermique au sol sera installé par le gros œuvre. Quand l'ensemble des fermetures seront posées, un test d'étanchéité sera réalisé pour vérifier la conformité de la construction.
A l'extérieur, pour la protection des murs en bois, est placé un isolant en laine de bois et un panneau de FERMACELL (voir photo). Sur les panneaux sera mis un enduit à base de chaux pour donner un ton pierre à l'ensemble du bâtiment.

A l'intérieur, la pose du doublage a commencé par la pose d'un isolant phonique et les réseaux vont suivre dans les jours qui viennent.

Yves CHERON

CIRCULATION pendant les travaux Place de la Croix.

Des livraisons avec des camions imposants, l'installation de l'échafaudage empiétant sur le domaine public, peuvent entraver la circulation. C'est pourquoi, la Côte de l'Orme a été, le temps des travaux, mise en sens unique (sauf bus) afin de faciliter la circulation.

Merci de respecter l'arrêté provisoire pour la sécurité de tous.

Le patrimoine routier du département compte 4 068 km de routes, 117 km de voies douces et 672 ponts.

Le conseil départemental va mener une opération de rénovation des chaussées de la route sur **la RD84.**

Les travaux devraient se dérouler cet été, aux alentours du 1er juillet 2022, et concerneront la route d'Ermenonville, rue Léonce Lefèvre, des Bons Voisins, et route d'Eve.

Cet investissement représente un montant de 235 000€ destiné à améliorer la qualité du réseau routier pour faciliter et sécuriser les déplacements quotidiens des habitants de l'Oise.

RAPPELS CIVIQUES

Rappel feux de jardin

Le saviez-vous ? Brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules que 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente.

À la veille d'un long week-end propice au jardinage, et alors que la période printanière s'installe, la préfecture rappelle qu'il est formellement interdit de brûler des déchets végétaux à l'air libre (tontes de pelouses, branchages issus de la taille des arbres et arbustes, feuilles...) sur l'ensemble du territoire régional.

Ainsi, brûler des déchets peut causer des troubles du voisinage, que ce soit à cause des odeurs ou de la fumée dégagées.

Guillaume GAST

Rappel déclaration préalable de travaux

Une déclaration préalable de travaux (DP) est exigée pour les travaux qui ne sont pas soumis à un permis de construire. La DP est obligatoire pour l'agrandissement d'un bâtiment existant, pour des travaux modifiant son aspect extérieur ou pour changer de destination. Elle est également nécessaire pour les installations de piscine, pompe à chaleur, portail…

La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

Pour toute hésitation de dépôt, appeler en mairie.

Betty COËLLE

Les poubelles, encore les poubelle …

Elles sont bien pratiques mais elles sont vraiment laides quand elles restent toute la semaine sur le trottoir.

Nous vous rappelons qu'elles doivent être sorties la veille au soir et rentrées après le ramassage.

INFORMATIONS DIVERSES / ACTUALITÉS

La Municipalité de Ver sur Launette organise une

CHASSE A L'OEUF

Rendez-vous à la Bibliothèque de Loisy le 17 avril 2022 à 10h

Enfants de 0 à 14 ans (sous forme d'escape Game pour les plus grands)

N'oublie pas ton panier!!!

LA FETE FORAINE REVIENT !!!!

Les 30 avril, 1er et 2 mai,
les forains font un arrêt à Ver sur Launette.

Autoscotter, manège, tir à la carabine, feu d'artifice, Brocante le 1er mai … Prêt pour un week-end festif !?!

Plus de détails très rapidement dans vos boîtes.

Ver Loisy'r et la Mairie organisent

Dimanche 1 mai 2022

une **BROCANTE** à Ver sur Launette

Inscriptions Par téléphone au
06.19.93.11.34

Fournir photocopies : pièce d'identité et justificatif de domicile

Infos : Ver Loisy'R
assoverloisy.r@gmail.com
06.19.93.11.34

5 €uros le Mètre
4 ml offerts aux habitants
(avec caution 10 €)

BUS POUR L'EMPLOI

Le jeudi 5 mai, de 9h45 à 12h30,
le Bus pour l'emploi sera de passage dans notre commune
sur la place de la Croix.

Cette initiative s'inscrit en partenariat avec le Conseil départemental de l'Oise. Des agents d'accueil et des professionnels seront à bord pour accueillir les demandeurs d'emploi et leur faciliter leurs démarches d'insertion.

N'hésitez plus et venez participer : c'est gratuit et destiné à tous.

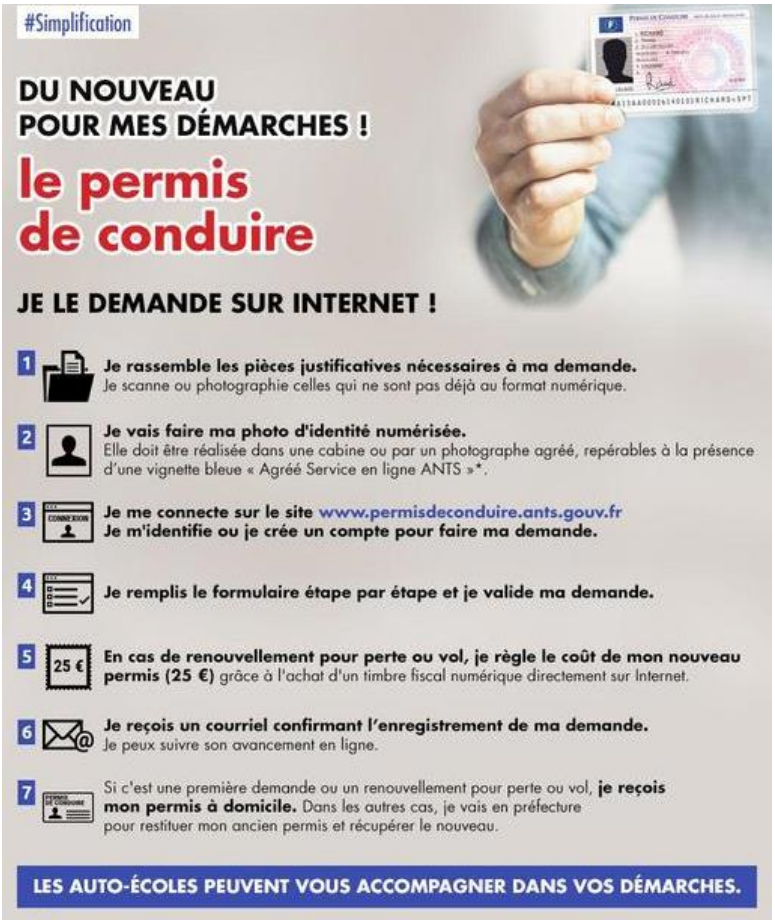

RECENSEMENT MILITAIRE

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) fait, il reçoit une attestation de recensement. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Si vous êtes concerné, n'hésitez pas à vous présenter en mairie.

iad

Jessica
CHAMPENOIS

Conseillère en immobilier

06 71 09 46 01
jessica.champenois@iadfrance.fr
Ver-sur-launette (60)

Suivez-moi

iadfrance.fr

Mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS I@D France immatriculé au RSAC de Compiègne sous le numéro 908171812 (sans détention de fonds), titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société I@D France SAS.

Coiffeuse à domicile

Mme ZAMPOLI, installée récemment à Loisy, vous propose ses services de coiffeuse à domicile.

Coiffeuse expérimentée.

Hommes, femmes et enfants.

Du lundi au samedi

Contact : 07 85 93 00 10

Coiffure à domicile

PARENTS D'UN BÉBÉ ? DONNEZ VOTRE AVIS !

De quoi avez-vous besoin ?

ACCOMPAGNEMENTS
Diversification alimentaire
Allaitement maternel

ATELIERS
Portage physiologique
Massage bébé

CONSEILS
Sommeil
Pleurs de bébé
Motricité, éveil

Remplissez ce questionnaire anonyme

Scannez moi

Merci, Projet « Bébé Mèreveilleux »

MINISTÈRE DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

FORMATION DE PORTE-DRAPEAU

Contribuer au devoir de mémoire et à la formation à la citoyenneté.

La Délégation Militaire Départementale de l'Oise en partenariat avec l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre met en place un programme de formation à la fonction de porte-drapeau et de sensibilisation au devoir de mémoire.

Cette formation est ouverte, sans prérequis, à tous dès l'âge de 13 ans et se déroulera sur deux jours : le 22 et le 23 avril 2022 à Venette.

Limitée à 15 participants, cette formation est gratuite, seul le coût des déjeuners reste à la charge des participants.

Il s'agit d'une formation avec alternance de séances théoriques & pratiques.

- Les symboles de la République.
- Présentation de l'histoire et du rôle du drapeau français.
- Les lieux de mémoire (monuments aux morts, nécropole).
- Les différents types de cérémonie et le déroulement d'une cérémonie.
- La fonction et la déontologie du porte-drapeau.
- Les sonneries, hymnes, chants et marches.
- Les décorations.
- Exercice pratique de mise en situation (marcher au pas, se coordonner…).
- Restitution au cours d'une cérémonie dédiée au monument aux morts de la ville de VENETTE.

Les séances d'instruction sont réalisées par la Délégation Militaire Départementale de l'Oise, les Réservistes Citoyens de l'Oise, l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, la mairie de VENETTE et la section Venette de la Fédération Nationale des Combattants Républicains.

Pour valider leur inscription à la formation les candidats devront renvoyer à la DMD 60 le formulaire d'inscription au plus tard pour le 15.04.2022 et une confirmation d'inscription sera envoyée le 19 avril 2022 par la DMD 60.

A l'issue de cette formation une attestation est remise aux participants leur permettant de devenir, s'ils le souhaitent, porte-drapeaux dans leur commune ou dans une association

VILLE DE VENETTE — ONACVG — FNCR

CHOC DES CONTRÉES 2022

Centre Socioculturel Les Portes du Valois

SAMEDI 21 MAI 2022
09H00 - 17H00

Restauration sur place

STADE MUNICIPAL DE BARON
(ROUTE DE BEAULIEU)

INSCRIPTION
par équipe
Jusqu'au 15 Mai
1 € / participant
à partir de 6 ans

Membre de la Fédération des centres sociaux de France

IPNS

www.cspv.fr
Centre Socioculturel Les Portes du Valois
44 rue Gambetta 60440 Nanteuil-le-Haudouin
Tél : 03.44.88.37.90
accueil@cspv.fr

Agenda Reapair cafe Hang'art

16 rue des Blassiers
60440 Boissy-Fresnoy

26 Fevrier 2022
9h - 12h

26 Mars 2022
9h - 12h

30 Avril 2022
9h - 12h

11 Juin 2022
9h - 12h

09 Juillet 2022
9h - 12h

Membre de la Fédération des centres sociaux de France

IPNS

www.cspv.fr
Centre Socioculturel Les Portes du Valois
44 rue Gambetta 60440 Nanteuil-le-Haudouin
Tél : 03.44.88.37.90
accueil@cspv.fr

3 GESTES SIMPLES À ADOPTER
POUR BIEN POSITIONNER SON BAC À LA COLLECTE

1 POSITIONNER LE BAC SUR LE MARQUAGE AU SOL, PARALLÈLE À LA ROUTE, POIGNÉE TOURNÉE VERS L'HABITATION.

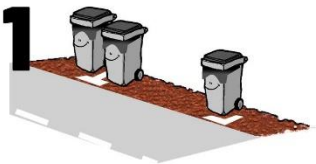

2 ÉLOIGNER VOTRE BAC DE TOUT OBSTACLE.
REGROUPER LES BACS 2 PAR 2.

3 NE PAS SURCHARGER LE BAC,
NI DÉPOSER DES SACS AU PIED.

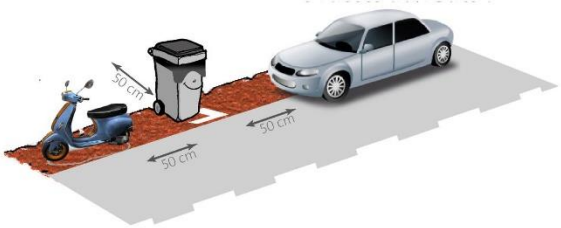

BAC MAL PLACÉ, BAC NON VIDÉ !

© VEOLIA

UN DOUTE ? UN CONSEIL ?
03 44 88 30 91 ● environnement@cc-paysdevalois.fr
WWW.CC-PAYSDEVALOIS.FR

LE PAYS DE VALOIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DÉCHETS VERTS 240 L À CHAQUE COLLECTE

LES DÉCHETS DE JARDIN SONT À PRÉSENTER DANS UN BAC ROULANT DE

240 L
OU
2 BACS DE 120 L

CARACTÉRISTIQUES DU MATÉRIEL ADAPTÉ

BAC 2 ROUES

240 L ou **100 KG DE CHARGE**

NORME EN 840 -1
MARQUAGE SUR LE BORD DE LA GOUTTIÈRE

EXEMPLES DE MARQUES EN VIGUEUR :
PLASTIC OMNIUM, SULO, CITEC, CONTENUR

SACS PLASTIQUES INTERDITS

UN DOUTE ? UN CONSEIL ?
03 44 88 30 91 ● environnement@cc-paysdevalois.fr
WWW.CC-PAYSDEVALOIS.FR

LE PAYS DE VALOIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

I-CAD
Identification des carnivores domestiques

Pour les protéger, faites-les identifier

Plus qu'une **obligation légale** en France, l'**identification** est la **première étape** dans la vie de votre chien, de votre chat ou de votre furet.

C'est le **seul** moyen de lui donner une **identité** grâce à son numéro d'identification **unique** qui est **officiellement** lié à vos coordonnées dans le **Fichier National I-CAD.**

identifier-mon-animal.fr

Pour en savoir plus, rendez-vous sur identifier-mon-animal.fr ou parlez-en à votre vétérinaire.

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

I-CAD
Identification des carnivores domestiques

La stérilisation des chats,
un acte de protection & de bien-être

Faire stériliser les chats domestiques :

- évite les portées de chatons non désirés avec les problèmes inhérents,
- diminue la population féline sauvage & les risques d'abandons,
- protège la petite faune sauvage.

Parlez-en à votre vétérinaire !

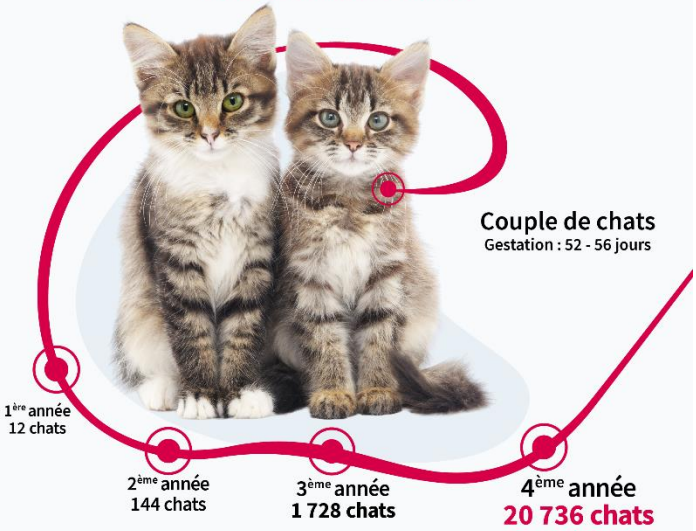

Plus d'informations sur **identifier-mon-animal.fr**

En partenariat avec le **CLAPAV** : Comité de Liaison Associations de Protection Animale et Vétérinaires

VISIO TCHAT SMS

Application gratuite
Urgence 114

Téléchargez sur

N'attendez pas d'avoir une urgence, téléchargez l'application Urgence 114.

Dès que vous avez téléchargé l'application :

① Acceptez les autorisations
② Enregistrez vos coordonnées personnelles à l'avance

VISIO TCHAT

Site internet
www.urgence114.fr

Sur le site internet www.urgence114.fr enregistrez vos coordonnées personnelles à l'avance pour gagner du temps.

+ INFORMATIONS
www.info.urgence114.fr

REF : Mai 2020

SERVICE PUBLIC GRATUIT 24H/24, 7J/7

URGENCE 114

SAMU POLICE GENDARMERIE SAPEURS POMPIERS

Appel d'urgence pour sourds et malentendants

SMS FAX VISIO TCHAT

JEUX

C'est le printemps

G	R	A	I	N	E	P	U	Z	E	W	X	W	J
F	N	B	F	W	H	R	X	O	C	Z	V	D	J
P	R	O	U	D	I	I	A	I	L	S	T	Q	O
L	A	U	M	E	E	N	B	S	O	T	W	M	S
A	T	R	L	Q	P	T	E	E	S	U	H	C	A
N	E	G	I	U	O	E	I	A	I	Y	H	F	I
T	A	E	Y	I	L	M	L	U	O	A	E	F	S
A	U	O	C	N	L	P	L	B	N	U	R	C	O
T	A	N	O	O	E	S	E	T	X	Z	B	P	N
I	C	Z	U	X	N	F	C	E	P	O	E	U	F
O	U	W	L	E	Y	L	P	K	H	F	V	L	X
N	W	J	E	C	H	E	P	K	X	Q	Y	F	S
E	Y	W	U	D	J	U	H	D	M	Y	R	D	E
T	W	G	R	H	Q	R	Y	L	Q	U	C	V	P

abeille	bourgeon
couleur	eclosion
equinoxe	fleur
graine	herbe
oeuf	oiseau
plantation	pollen
printemps	rateau
saison	tuyau

SUDOKU

Facile

		4	7				8	9
				6				
	5	1	8		4	7	3	
		6	4		9	1	7	5
			3	5	7			
5	2	7	1		6	9		
	4	5	9		8	3	2	
				4				
7	6				1	8		

Moyen

7		5						
		1			8	9		6
			2	7		8		1
		4	7	2	3			
3				9				4
			8	4	6	1		
2		3		1	7			
8		7	5			6		
						7		3

Ne pas jeter sur la voie publique